

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votes au Parlement européen : MEP Fernand Kartheiser dénonce une tentative d'interférence dans les compétences nationales

Strasbourg, le 18 décembre 2024

Aujourd'hui, le Parlement européen a procédé à une série de votes pour la création de nouvelles commissions permanentes et spéciales. L'eurodéputé Fernand Kartheiser a exprimé son inquiétude quant à ces nouvelles structures, qu'il considère comme une tentative évidente des institutions européennes d'interférer dans des domaines de compétence nationale tels que définis par les traités de l'Union européenne.

La création d'une commission permanente sur la défense soulève des préoccupations particulières. Selon M. Kartheiser, cette initiative cherche à empiéter sur le travail de l'OTAN et à assumer des responsabilités qui relèvent normalement des États membres. « La défense est, et doit rester, une question de souveraineté nationale. Créer une telle commission constitue une tentative délibérée d'étendre les compétences de l'UE dans un domaine qui ne lui appartient pas », a déclaré M. Kartheiser.

De même, la nouvelle commission chargée de la crise du logement illustre une volonté d'expansion des compétences européennes dans un domaine explicitement réservé aux États membres.

La création d'une commission permanente consacrée à la santé va, selon M. Kartheiser, bien au-delà des compétences accordées à la Commission européenne. « En vertu des traités, l'UE ne dispose que d'une compétence de coordination en matière de santé. Cette nouvelle commission est une tentative de conférer des pouvoirs excessifs à la Commission européenne, au détriment des États membres », a souligné M. Kartheiser.

Le Parlement européen a également voté pour la création d'une commission spéciale chargée d'examiner le projet de "bouclier de la démocratie" proposé par la Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. Pour M. Kartheiser, ce projet constitue une menace directe pour la démocratie dans l'Union européenne. « Derrière ce prétexte se cache une volonté de contrôler les discours et les processus démocratiques dans les États membres. Cela représente un danger réel pour les libertés fondamentales », a-t-il averti.

MEP Fernand Kartheiser a fermement rejeté la création de ces nouvelles commissions, les qualifiant de violation manifeste des traités de l'Union européenne. « Ces structures sont un pas de plus vers une centralisation excessive des pouvoirs au niveau européen, en dépit des limites clairement établies par les traités », a-t-il déclaré.

Par souci de cohérence, M. Kartheiser s'est également abstenu sur certains amendements constructifs aux résolutions. Bien qu'il ne conteste pas ces propositions en tant que telles, il estime qu'elles touchent à des compétences qui relèvent exclusivement des parlements nationaux.

Fin du communiqué
